

## LES ARBRES FRUITIERS DE FRANCE DIRECT SHOP (SUITE)

En date du 4 septembre 2019, le **Réseau anti-arnaques** évoquait la piètre qualité des arbustes fruitiers vendus en mars 2019 par **FRANCE DIRECT SHOP**.

Un correspondant du **Réseau anti-arnaques** a testé la garantie « satisfait ou remboursé ». Une demande de remboursement du 26 novembre 2019 a fait l'objet, dès le 4 décembre 2019, d'un envoi de chèque (47,85 €).

Seul bémol à cette performance : le courrier accusant réception de la réclamation présente peu de liens avec son objet : « *Nous vous confirmons bonne réception de votre commande, et nous vous en remercions. Cependant, nous ne pouvons y donner suite car ce produit n'est plus disponible.* »

**FRANCE DIRECT SHOP** fait l'objet de fréquentes réserves du **Réseau anti-arnaques**. Mais il est important de souligner les points qui fonctionnent bien.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))